

**Procès Verbal du Conseil d'école Joséphine Garrigues
Mardi 08 novembre 2022**

Présents : Mme Bahri, Mme Daminato, Mme Largeau, Mme Monier (enseignantes), Mme Boudard Pierron (Mairie), Mmes Arnaud, Henry, Lopez, (LPF), M. Combes (ALAE) ? Mmes Beaute, Belda, Miloud Hocine et Paban (ATSEM).

Excusés :

- Monsieur le Maire, Mme la 1ère adjointe au maire, déléguée des affaires scolaires et enfance
- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Fronton

1. Elections des parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre par pli porté. Sur 196 électeurs inscrits, il y a eu 133 suffrages exprimés dont 7 nuls.

7 parents sont donc élus. Les 4 parents titulaires sont : Mmes Arnaud (classe 1), Lopez (classe 2), Masset (classe 3) et M. Nouar (classe 3). Les 3 parents suppléants sont : Mmes Henry (classe 2), Houibert (classe 2), et M. Leduc (classe 3).

2. Structure de l'école, effectifs, équipe enseignante et Rased, jeunes volontaires en service civique.

L'école accueille toujours 4 classes à la rentrée 2022, réparties comme suit :

Classe 1 PS : 27 élèves, Mme Monier et Mme Ascaso / Mme Belda (ATSEM)

Classe 2 MS : 27 élèves, Madame Daminato / Mme Beaute (ATSEM) / Mmes Decalonne et Eschemann-Norvez (AESH)

Classe 3 MS/GS : 26 élèves (7 MS et 19 GS), Madame Largeau / Mme Miloud Hocine (ATSEM) / Mme Eschemann-Norvez (AESH)

Classe 4 MS/GS : 26 élèves, (6 MS et 20 GS), M. Billard remplacé par Mme Bahri / Mme Paban (ATSEM)

Soit un total de 106 élèves à ce jour.

Une psychologue de l'éducation nationale, Marie Garau, intervient sur l'école. Elle participe aux réunions de l'équipe éducative et des équipes de suivi pour les élèves bénéficiant d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). Les parents peuvent également la solliciter pour des conseils mais il n'y aura pas de suivi comme une psychologue indépendante.

Nous sommes toujours à la recherche de Jeunes Volontaires en Service Civique : 1 seule candidature à ce jour mais qui a trouvé plus proche de chez elle. Il reste donc toujours deux, voire trois postes à pourvoir.

3. Règlement intérieur : proposition et vote.

Règlement Intérieur inspiré du Règlement Type Départemental incluant la rentrée échelonnée des PS modifiée paragraphe 3.2. Rajouts au paragraphe 3.3.

Résultats du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4. Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

Au niveau santé : le protocole est toujours au niveau vert. Aucun cas Covid n'a été rapporté depuis la rentrée.

Un exercice incendie a été fait le 04/10/22 et s'est très bien déroulé : aucun enfant n'a eu peur. Le premier PPMS (intrusion) se déroulera fin novembre.

5. Projets prévus

Pour l'instant, les projets communs sont toujours d'actualité :

- Photographe (bon de commande cette semaine)
- Automnale des Arts : lundi 21 et mardi 22 novembre, chaque classe se rendra à l'exposition.
- Cinéma : la sortie au cinéma offerte par la Mairie en fin d'année est toujours d'actualités.
- Festivités de Noël : marché de Noël le 06 décembre (vente d'objets fabriqués par les élèves), goûter de Noël le 15 décembre (offert par la coopérative). Les parents d'élèves se proposent pour tenir la buvette.
- Festival du livre de Jeunesse avec la venue de 2 illustratrices : Laura Fanelli et Sara Gavioli remplaceront l'auteur prévu qui s'est désisté.
- Carnaval
- Kermesse en juin.
- Sortie de fin d'année : reste encore à définir

Les parents élus souhaitent renouveler une collecte de jouets au bénéfice des restos du cœur et de l'hôpital des enfants.

6. Coopérative : présentation des comptes 2021-2022.

Les comptes 2021/2022 ont été vérifiés et validés par la commission aux comptes de l'OCCE. L'école possède un avoir de 4577,44 € à la fin de l'exercice 2021/2022.

Au 08/11/2022, grâce aux cotisations et aux subventions de la mairie, ce montant a été élevé à 6200,44 € (des dépenses à hauteur de 438,37 € ont été effectuées pour le fonctionnement des classes et la cotisation à l'OCCE). Ce qui ramène la situation financière à 5762,07 €.

7. Budget équipement.

L'équipe enseignante a fait le choix d'investir dans du matériel essentiellement sportif.

8. ALAE

Présentation de l'équipe : arrivée de Khadidja

Protocole simplifié donc brassage.

Cantine : 1^{er} service tous les PS et quelques MS (principalement ceux qui dorment), 2^{ème} service tous les GS et une partie des MS

Gros effectif en cantine. M. Combes remercie l'équipe enseignante d'avoir permis d'installer en salle de motricité 2 tables pour réduire le nombre d'élèves du 1^{er} service en salle de cantine.

Activités :

- TAP : remis en place. Atelier cuisine, activités artistiques.
- Projet permis piéton pour se rendre à la ludothèque le vendredi soir avec les GS : organisé en période 1.
- Participation à la semaine de la laïcité : du 5 au 9/12
- Participation à l'automne des arts.
- Festi'day le vendredi 16 juin : thème la mythologie

9. Questions diverses :

Protocole concernant la bobologie et les accidents. Il est stipulé dans le règlement intérieur paragraphe 4.3.

Dans chaque classe est tenu un registre de bobologies. Seule la direction garde les déclarations d'accidents. Elles sont communiquées ensuite à l'Inspection qui les valide et les transmet au Rectorat qui l'enregistre dans un logiciel. Ces déclarations ont une longévité de 10 ans.

Protocole remplacements : dès que l'école est informée d'une absence, c'est l'Inspection qui déclenche le remplacement : un vivier de remplaçants est alloué à chaque circonscription. S'ils sont pris, pas de remplacements possibles.

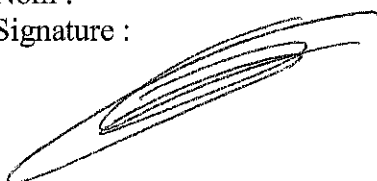
Cependant, il faut noter que l'Inspection reste dépendante des décisions du Rectorat.

La séance est levée à 18h40.

Parent élu : E. ARNAUD

Nom :

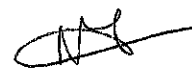
Signature :



N. Monier

Direction J. Garrigues

Signature :



ECOLE MATERNELLE
49, Avenue A. Escudier
31620 FRONTON
tél. 05 61 82 43 29

